



UNE TENTATIVE DE VOL DANS UN VÉHICULE BLINDÉ
 >> page 2
 Aussi dans ce numéro: Un plan de foresterie
 >> page 4



VOLUME 2, N°3

WWW.UNIFOR.ORG

13 FÉVRIER 2014

uniforum



Le Conseil de la C.-B. se réunit

Le Conseil régional de la C.-B. d'Unifor a tenu sa réunion inaugurale en février avec près de 200 délégué(e)s, invités et représentant(e)s réunis pour donner forme au travail du syndicat au cours de la prochaine année. Plus que tout autre sujet discuté du 7 au 9 février, les emplois, notamment chez les jeunes, ainsi que les droits des travailleur(euse)s et l'utilisation des ressources

>> Suite à la page 3

Le président national d'Unifor, Jerry Dias, et la présidente du Conseil de la C.-B., Andrea MacBride, partagent un moment de détente à la réunion du Conseil régional de la C.-B.

Le surplus de la caisse de retraite appartient aux travailleurs

La Cour suprême du Canada a confirmé la décision d'un tribunal inférieur selon laquelle le surplus de 43,3 millions de dollars de la caisse de retraite provenant des cotisations d'employés qui existait quand l'ancienne Société de téléphone du Manitoba (MTS) a été

privatisée en 1997 appartient aux travailleurs et aux retraités et doit être remboursé.

La section locale 7 d'Unifor (auparavant le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier) défend cette affaire depuis 1997, de concert avec la Telecommunication Employees Association of Manitoba Inc. (TEAM), la Fraternité internationale des ouvriers en électricité (FIOE) et un groupe de retraités.

En janvier, la Cour suprême a conclu, dans une décision unanime, que MTS avait utilisé indûment le surplus initial, puisqu'elle en avait profité

>> Suite à la page 3

« N'importe où, n'importe quand »

Le président national d'Unifor, Jerry Dias, a formellement invité le chef du Parti progressiste-conservateur de l'Ontario, Tim Hudak, à débattre « n'importe où, n'importe quand » de ses propositions visant à diluer les lois du travail de la province.

« J'ai parcouru votre plan et les chiffres ne tiennent tout simplement pas la route », a

>> Suite à la page 3

#unifor

Voici une sélection de gazouillis sur @SyndicatUnifor

@uniforquebec :
 @JerryPDias et Renaud Gagné d'@SyndicatUnifor réunis avec les sections locales de l'industrie papetière bit.ly/1buNOOg #ftq

@SebastienRobert :
 @SyndicatUnifor se prépare pour la prochaine ronde de négociation dans les pâtes et papiers #syndqc #polqc ici.radio-canada.ca/regions/ottawa...

En bref

Entente dans le transport en commun à Oakville

Les employés du transport en commun à Oakville, membres de la section locale 1256 d'Unifor, ont ratifié une entente de principe qui prévoit pour les quelque 200 membres un contrat de travail de quatre ans sans concessions et comportant des bonifications aux salaires et avantages sociaux pour chaque année de la convention.

L'employeur débuta les pourparlers avec une longue liste de concessions portant notamment sur la sous-traitance, l'élimination des congés de maladie et les droits d'ancienneté. **U**

Un programme d'intervenantes auprès des femmes a été établi en milieu de travail avec une formation payée par l'employeur. La plupart des membres sont des chauffeurs et des préposés à l'entretien dans le transport en commun. **U**

Indemnité versée aux pêcheurs de pétoncle

Le SPATA a conclu une entente décisive avec Nalcor Energy pour indemniser les pêcheurs de pétoncle dans le détroit de Belle Isle touchés par l'installation d'un câble sous-marin afin de distribuer de l'électricité à Terre-Neuve.

Nalcor a accepté de verser un montant forfaitaire de 2,6 millions de dollars, plus 15 p. cent pour les coûts administratifs. Le SPATA administrera le fonds en versant des paiements annuels pendant une période de 30 ans. **U**

Encadré photo: Le Conseil de la C.-B.

VEUILLEZ SOUMETTRE VOS PHOTOS À COMMUNICATIONS@UNIFOR.ORG



PHOTO PAR STUART LAIDLAW

Ranjit Rai de la section locale 3000 remercie les membres de leur appui dans le cadre du conflit des préposés au nettoyage.



PHOTO PAR IAN BOYKO

Les réunions du Conseil sont l'occasion de renforcer la solidarité.

Une tentative de vol dans un véhicule blindé

L'attaque violente, dont ont été victimes deux agents à l'extérieur de leur véhicule blindé à Montréal le mois dernier et qui s'est soldée par la mort par balle du voleur, met en lumière la nécessité d'une révision complète des normes de l'industrie afin de protéger la population et les travailleurs de ce secteur, selon Unifor.

« Ces actes violents se déroulent dans des lieux

publics parce que c'est là que l'on trouve des guichets automatiques. La présence d'équipes de deux personnes qui doivent descendre de leur véhicule blindé représente presque une invitation pour les voleurs. Et, comme nous avons pu le constater à de nombreuses reprises, il en découle des actes violents impliquant des armes », a déclaré le président national d'Unifor, Jerry Dias.

Un homme de 32 ans a été tué

par balle à Montréal vers 1 h 30, le 1er février, à l'extérieur d'une banque, alors que deux agents armés ramenaient à leur véhicule des sacs d'argent provenant d'un guichet automatique. M. Dias a demandé à rencontrer le ministre fédéral de la Sécurité publique, Steven Blaney, afin de discuter de la question de la sécurité dans l'industrie des véhicules blindés. **U**

Les campagnes sont la clé de l'avenir d'Unifor

La campagne d'Unifor pour des emplois de qualité et celle pour la protection et l'expansion des droits des travailleurs au Canada vont définir ce nouveau syndicat, a déclaré le directeur de la région de l'Ouest, Scott Doherty, lors de la première réunion du Conseil régional de la Colombie-Britannique aujourd'hui.

Ce travail a déjà commencé, a-t-il dit, alors qu'Unifor tient des rencontres partout au pays avec des membres et des dirigeants locaux.

« Nous entamons un dialogue dans les régions, en parlant aux membres et en renforçant des liens de longue date », a dit M. Doherty dans son discours d'ouverture. La tournée actuelle des

dirigeants représente une pièce centrale de ces efforts, avec des arrêts dans 19 villes partout au Canada pour préparer le terrain de la campagne sur les Droits en milieu de travail au printemps, dont l'objectif est de riposter aux attaques des conservateurs sur les droits des travailleurs, a-t-il ajouté. De plus, il y a aura un Sommet sur les emplois de qualité à l'automne, précédé d'une série de forums locaux partout au Canada afin de recueillir les points de vue de groupes de jeunes, des chefs d'entreprise et des groupes progressistes pour la création d'emplois de qualité.

« Nous allons inviter quiconque souhaite venir et parler sur les manières de

transformer les mauvais emplois en bons emplois », a déclaré M. Doherty. Unifor, a-t-il précisé, va continuer de travailler à l'amélioration de la vie de tous les Canadiens, qu'ils soient membres ou non du syndicat. « Nous devons être dignes du respect que l'on doit aux Britanno-Colombiens et à tous les Canadiens en demandant des emplois de qualité pour tous », a-t-il affirmé. Unifor s'engage aussi à jouer un rôle actif dans le prochain référendum sur le transport en commun dans la région de Vancouver, parce qu'un système de transport en commun bien développé est vital à une ville en santé, selon M. Doherty. **U**

SERVICE DES COMMUNICATIONS D'UNIFOR

SARAH BLACKSTOCK, SHANNON DEVINE, KATIE ARNUP ET STUART LAIDLAW, IAN BOYKO AND SHELLEY BURGoyNE

>> Suite de "Le surplus de la caisse" sur page 1

entièrement sans que les membres reçoivent quoi que ce soit.

« C'est une journée mémorable, qui était attendue depuis longtemps par les travailleurs syndiqués de MTS. Un combat de 17 ans pour reprendre d'une société l'argent qui appartenait aux travailleurs », a déclaré Paul McKie, représentant national d'Unifor. « De nombreuses personnes des trois syndicats, du groupe des retraités et de notre équipe juridique ont travaillé sans relâche afin d'obtenir justice au nom de nos membres de MTS et de leur retraite. »

« Ce jugement représente un puissant message de la plus haute instance judiciaire au pays selon lequel les surplus des caisses de retraite ne peuvent être utilisés comme une caisse noire par les entreprises », a souligné le président national d'Unifor, Jerry Dias. « Il renforce le concept que les caisses de retraite sont un salaire différé, tel qu'il a été convenu dans le cadre d'un contrat avec un travailleur et promis pour le récompenser de ses efforts. »

>> Suite de "N'importe où, n'importe quand" sur page 1

écrit Jerry Dias, dans une lettre qu'il a envoyée le 3 février à M. Hudak.

M. Hudak a fait la promotion d'un projet de loi qui restreindrait les droits des travailleurs en Ontario. Une étude menée par Unifor, cependant, démontre que des lois similaires ont eu des effets catastrophiques dans les États américains qui les ont adoptées, notamment par une baisse des salaires, des lieux de travail non sécuritaires et une baisse des sommes investies en santé et en éducation.

Et tout cela sans aucune différence au niveau de la création d'emplois dans le secteur manufacturier, a ajouté M. Dias dans sa lettre.

« Personne ne veut cela pour l'Ontario », a écrit M. Dias.

La lettre de M. Dias fait suite à une annonce publiée dans le Toronto Sun et dans le Niagara Falls Review le week-end précédent, invitant M. Hudak à débattre des propositions en matière de lois du travail formulées par son parti.



Le président national, Jerry Dias, a mis au défi le chef du Parti conservateur de l'Ontario, Tim Hudak, de débattre avec lui.

« Grâce à de bonnes idées, nous pouvons améliorer la situation en Ontario », disait l'annonce.

Dans sa lettre, M. Dias souligne qu'il serait beaucoup mieux que les deux dirigeants

se rencontrent afin de débattre de la question face à face.

« Je suis prêt à vous rencontrer n'importe où, n'importe quand, pour débattre de cette question très importante », a écrit M. Dias.

Voulez-vous continuer de recevoir Uniforum?

Si vous souhaitez continuer de recevoir une copie de l'infolettre par la poste, vous devez nous le signaler.

Veillez simplement envoyer un courriel au Service des communications d'Unifor à communications@unifor.org, ou téléphonez au 1-800-268-5763, poste 3771, ou envoyez un mot au Service des communications d'Unifor, 205 Placer Court, Toronto, ON M2H 3H9.

Pour vous abonner à la version électronique d'Uniforum, allez à la page : <http://www.unifor.org/fr/quoi-de-neuf/sabonner>

>> Suite de "Le Conseil de la C.-B. se réunit" sur page 1

canadiennes pour créer des emplois durables ont figuré sur le haut de la liste. « Les Canadiens ne tirent, purement et simplement, aucun avantage des projets de pipeline qui expédient du pétrole non-raffiné vers d'autres pays », a déclaré le président national d'Unifor, Jerry Dias, aux délégué(e)s. « Les projets Keystone XL, Northern Gateway et Kinder Morgan ont tous un point en commun : ils volent la richesse des ressources naturelles du Canada, sans que le pays ne reçoive rien en retour. » Le Conseil a appuyé à l'unanimité la mise en œuvre d'une stratégie nationale de



Les délégué(e)s au Conseil régional de la C.-B. ont élu leur premier comité exécutif. Pour la liste complète des personnes élues, voir l'article à la page 4.

l'énergie et de l'environnement qui réclame que le pétrole canadien soit utilisé pour les besoins canadiens, tout en protégeant l'environnement, en imposant des limites strictes aux émissions de gaz à effet de serre et en respectant les droits des Premières Nations. Les délégué(e)s ont voté en faveur de la campagne

d'Unifor pour défendre la formule Rand, incluant la participation à la tournée actuelle des dirigeants et au Sommet sur les emplois de qualité l'automne prochain, ainsi qu'en faveur du financement de forums et d'autres événements dans leurs communautés. Les sections locales de la C.-B. ont aussi été encouragées à

jouer un rôle actif dans le mouvement syndical et leurs communautés en s'affiliant à la Fédération du travail de la C.-B. et en prenant part aux prochaines élections municipales. Une liste des produits fabriqués par les membres d'Unifor sera réalisée à partir des informations que les sections locales enverront.

Le comité exécutif du Conseil régional de la C.-B. est élu

Le Conseil régional de la C.-B. d'Unifor a élu son premier comité exécutif et les membres de sept comités le 7 février à Vancouver.

Comité exécutif

Présidente : Andrea MacBride, section locale 2000
Vice-président : Nathan Woods, section locale 111
Secrétaire-trésorier : Bill Gaucher, section locale 114
Membres ordinaires : Reg Meisner, section locale 1115; James Monks, section locale 433; Jamie Ross, section locale 2002; Jean Van Vliet, section locale 3000.

Deux comités ont été élus par l'assemblée complète du Conseil :

Comité d'action politique
Don Rheume, section locale 1119; Ben Williams, section locale 333; Barbie Zipp, section locale 114.

Santé, sécurité et environnement
Gavin Davies, section locale 111; Gord McGrath, section locale 114; Melissa Moroz, section locale 467.

Les cinq comités des groupes recherchant l'équité du Conseil ont été élus lors de

réunions des caucus de leurs pairs.

Comité des lesbiennes, gais, bisexuels et transgenres
Desiree Gill, section locale 111; Ron Mill, section locale 3000; Fred Whiting, section locale 2002.

Comité des travailleuses et travailleurs autochtones et racialisés
Hopeton Hague, section locale 1997; Carlos Moreira, section locale 111; Margaret Olal, section locale 3000.

Travailleuses et des travailleurs ayant un handicap

Paramjit Birak, section locale 3000; Scott Hodge, section locale 2182; Don Haug, section locale 114.

Comité sur la condition féminine

Tracy Ingham, section locale 603; Brenda Mason, section locale 525G; Ranjit Rai, section locale 3000.

Comité des jeunes travailleuses et travailleurs
Cody Crick, section locale 1115; Simon Lau, section locale 2002; Ashleigh Rennie, section locale 111. 

Un plan de foresterie s'impose

À titre de plus grand syndicat du secteur forestier du Canada atlantique, Unifor affirme que le plan de foresterie qui sera bientôt dévoilé pour le Nouveau-Brunswick pourrait stimuler l'économie locale, le secteur forestier et la création d'emplois décents pour les Néo-Brunswickois.

Le syndicat réagit ainsi au discours sur l'état de la province prononcé par le premier ministre David Alward la semaine dernière.

« Nous sommes heureux d'entendre le premier ministre

Alward reconnaître que le secteur forestier est un moteur important de notre économie », a affirmé Rino Ouellet, directeur, région de l'Atlantique, établi à Moncton. « Nous sommes impatients de voir ce nouveau plan, dans le cadre duquel le premier ministre s'engage à générer 20 000 emplois pour les travailleurs au sein de cette industrie. »

M. Ouellet estime que pour que le plan fonctionne, il doit englober les peuples des Premières Nations, les propriétaires de terres à bois



Un plan forestier pour le Nouveau-Brunswick aiderait à stimuler les emplois dans la province.

et les syndicats, en plus de tenir compte des droits des terres de la Couronne. Il affirme également que dans

l'intérêt de la province, le gouvernement doit continuer à prévoir des aires protégées à des fins environnementales. 

L'augmentation du salaire minimum est insuffisante

L'augmentation du salaire minimum annoncée par la première ministre de l'Ontario, Kathleen Wynne, est trop faible et garantit que les travailleurs les moins bien rémunérés de la province continueront de recevoir un salaire de misère, selon Unifor.

« Un salaire minimum de 11 dollars de l'heure maintient un revenu sous le seuil de la pauvreté. Le lien à l'inflation ne fait que garantir qu'il reste sous le seuil de la pauvreté », a

déclaré le président national d'Unifor, Jerry Dias.

La première ministre Wynne a annoncé le 30 janvier que son gouvernement déposera un projet de loi visant à hausser le salaire minimum de 10,25 dollars à 11 dollars de l'heure à compter du 1er juin, et qui prévoit lier les prochaines hausses à l'inflation, comme l'a recommandé un panel d'experts. Le nouveau taux serait annoncé le 1er avril

de chaque année et entrerait en vigueur le 1er octobre.

Unifor, de concert avec d'autres groupes syndicaux et de luttes contre la pauvreté, réclame un salaire minimum de 14 dollars de l'heure.

Jerry Dias a affirmé que de lier le taux à l'inflation est une bonne idée, mais seulement si le salaire minimum est d'abord établi comme salaire minimum vital. Autrement, le fait de limiter les prochaines

hausse au taux d'inflation garantit seulement que les travailleurs les moins bien rémunérés de la province resteront sous le seuil de la pauvreté. « La priorité doit être de sortir la population de la pauvreté, et non d'adopter des lois qui les y maintiennent », a déclaré Jerry Dias.

Unifor continuera d'exercer des pressions pour un salaire minimum de 14 dollars de l'heure dans la province, a-t-il ajouté. 